Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 95 (1950)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORMATIONS

Salut au colonel commandant de corps Gonard

Dans notre pays de nation mobilisable, celui qui accède au grade suprême des temps de paix, le commandement d'un corps d'armée, sort en quelque sorte de la chronique militaire proprement dite pour entrer dans l'histoire nationale. C'est ce qui explique et justifie jusqu'à un certain point, au bas de cette notice, la signature, non pas d'un officier, mais d'un civil que ses goûts et ses occupations ont parfois mêlé au travail d'archives. Ce que la compétence y perdra, la sincérité désintéressée y gagnera.

Il n'est peut-être pas mauvais d'ailleurs que les témoignages de confiance, par leur origine diverse, marquent leur unanimité.

Né le 8 juin 1896 à Neuchâtel, Samuel Gonard suivit dans cette ville le Gymnase, puis l'Université, dont il fut licencié en droit. En 1923, il était officier-instructeur d'artillerie. De 1931 à 1933, nous le retrouvons comme officier d'état-major à la 2e division. De 1934 à 1936, il a commandé le groupe canons lourds 1 (Genève et Vaud) et suivi simultanément l'Ecole de guerre à Paris dont il fut breveté. En 1940, il commanda ad interim le Rgt. inf. mont. 7 outre ses fonctions de chef de l'état-major particulier du Général. Pendant une relève, il commanda le Rgt. inf. mont. 6 et, dès le 1er janvier 1942, il succéda au colonel Roger Secrétan à la tête du Rgt. inf. mont. 5. Colonel-brigadier le 31 décembre 1943, il commanda pendant l'hiver 1944-45 la 14e division et fut promu commandant de division au 31 décembre 1944. Au cours des cinq dernières années, il commanda la 9e division qui groupe les petits cantons et le Tessin. Simultanément, il enseigna l'histoire des guerres à l'Ecole militaire du Poly et fut membre de la commission fédérale d'experts pour l'O.N.U.

Mais, sous cette forme, qui n'est que l'extrait dénué de commentaires d'un carnet de service, la biographie d'un officier n'est que le squelette de sa carrière militaire. C'est par le souvenir, les rapports ou l'imagination qu'on peut le muscler et l'étoffer. Minutie à sa table

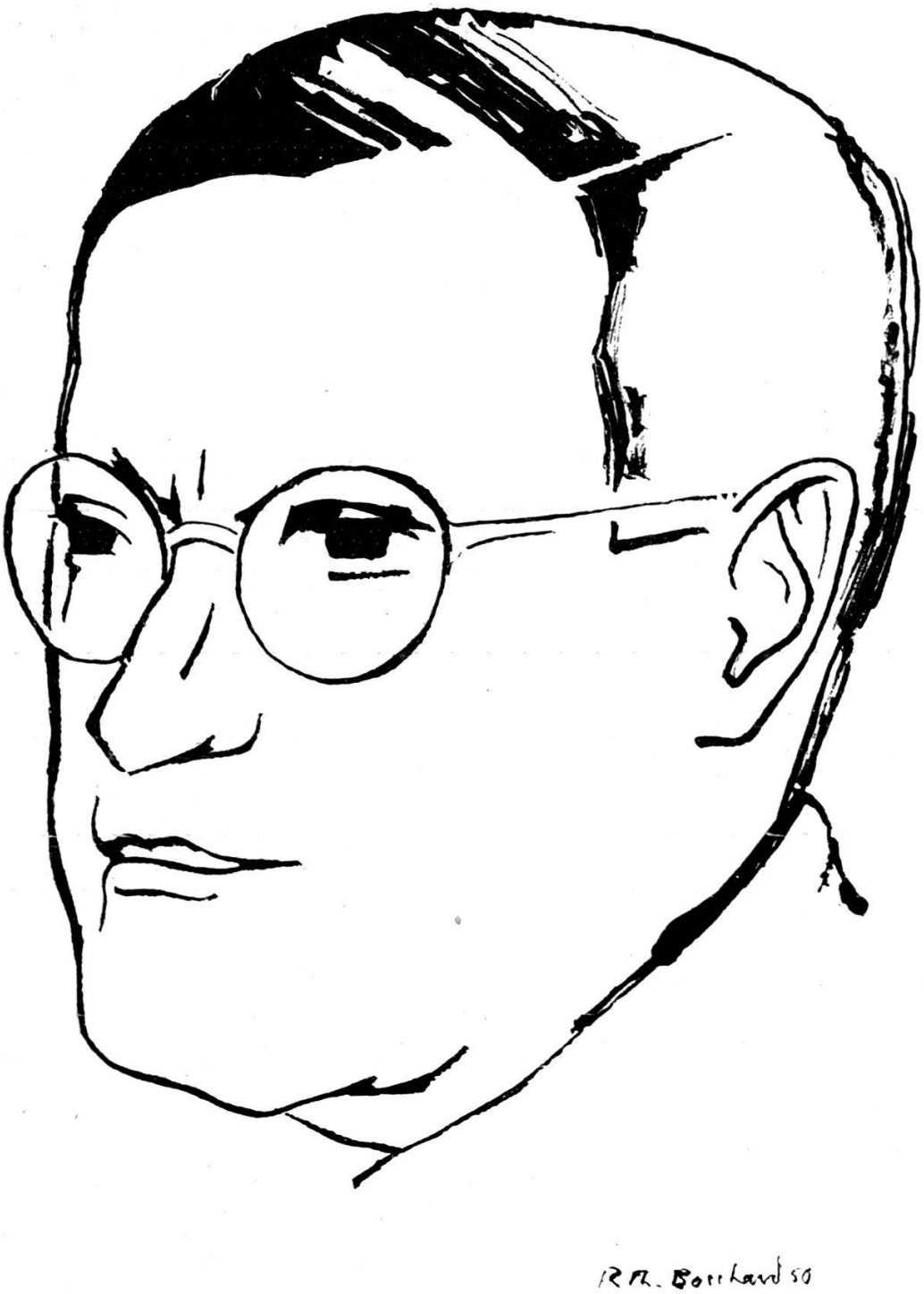
R.M. Borchard 50

de travail, clarté de vue et rapidité de décision sur le terrain, on peut être sûr que Gonard est amplement pourvu de ces aptitudes qui ont fait de lui, alternativement, un officier d'état-major et un officier de terrain. Par les responsabilités dont on l'a successivement chargé, on les lui a reconnues, en haut lieu. Et dans les niveaux qu'on lui subordonnait, il n'a cessé de jouir de cette vertu indispensable aussi, malaisée à acquérir et facile à perdre : le prestige. Cet éclat ne peut guère s'expliquer et se définir ; il tient à tant de choses : à la façon de répondre aux supérieurs et d'interpeller les subordonnés, à la manière de se comporter, de se vêtir ; mais, qu'on ne s'y trompe pas, il ne tient pas aux apparences seulement et ne reste attaché qu'aux valeurs véritables.

Gonard accède au commandement le plus élevé auquel puissent aspirer, en temps de paix, les ambitions d'un officier suisse. La fierté avec laquelle il peut partir pour Zurich est largement ressentie dans le canton de Vaud.

Mon Colonel commandant de corps ! Les gestes qui saluent le nouveau grade dont vous êtes brodé ne sont pas uniquement des saluts militaires ; dans la foule des civils, bien des feutres se soulèvent !

LAMUNIÈRE.

Le colonel divisionnaire Robert Frick

Zuricois d'origine, le nouveau divisionnaire appelé au commandement de la 5e division est né à Vevey le 1er décembre 1902. C'est donc un des plus jeunes, sinon le plus jeune, de nos commandants de grandes unités d'armée.

Le colonel-divisionnaire Robert Frick est sorti du rang. Lorsqu'il eut terminé ses classes dans sa ville natale, ses admirables parents l'envoyèrent à l'Ecole normale de Lausanne d'où un destin prévoyant le délégua comme instituteur à Morcles, dans l'anfractuosité d'un fort, point de départ d'une carrière militaire aussi rapide que brillante.

Car de la pédagogie à l'instruction des recrues, le chemin est bref ; le lieutenant Frick le parcourt à l'allure rapide et sûre de son bataillon de montagne 9. A 23 ans, il est nommé aspirant instructeur et à 25 ans déjà reçoit son brevet d'instructeur.

Dès son troisième galon (1932) il brûle les étapes. Breveté d'Etat-major, il est envoyé à l'Ecole supérieure de guerre de Paris où il eut,

entre autres « maîtres de classe », les généraux Giraud et Blanchard. Rentré au pays, les stages dans la troupe et à divers états-majors alternent avec les périodes d'instruction où son dynamisme, son humanité et son équité lui valent l'estime de ses chefs et l'affection respectueuse de ses subordonnés. Il a tant d'emprise sur les hommes et les cadres qu'on a vite reconnu ceux qui ont « passé par son école » où le sens strict du devoir patriotique s'allie au respect de l'individualité et à un mordant exceptionnel.

S'il aime à instruire cadre et troupe, le nouveau divisionnaire est aussi un merveilleux entraîneur d'hommes. Les « alpins » vaudois du régiment 5 qui servirent sous ses ordres de 1947 à 1950 le savent bien.

Dans les travaux minutieusement techniques d'un état-major, le colonel Frick, tout en gardant son dynamisme, montra de la compétence, une compréhension rapide et une intuition aiguë des problèmes les plus délicats. Facultés qui lui valurent d'être appelé à servir dans l'état-major particulier du Général avant d'être délégué en 1942 comme attaché militaire à Ankara, capitale qui fut bien, pendant la guerre, le poste d'observation le plus intéressant pour un officier d'un pays neutre. Après quoi, personne ne s'étonna que, à son retour (en 1946) le colonel Frick ait été nommé chef de la section des renseignements, puis, cette année-ci, commandant des écoles d'officiers en Suisse romande et suppléant du chef d'arme de l'infanterie. Son don d'exposition lui a permis de servir aussi par la parole la cause de notre défense nationale.

Ce sont là de beaux états de service que le grade de divisionnaire vient récompenser. Mais le colonel Frick n'a que 48 ans. Le canton de Vaud où il a passé sa vie et servi dans ses troupes est fier de le donner au pays qui attend encore beaucoup de lui. O. Td.